

ZOOMED

LA PUISSANCE À PORTÉE DE LA MAIN



LE PRESCRIPTEUR ZRx ATTEINT DE NOUVELLES FRONTIÈRES



**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE
AUX 30 NOVEMBRE 2014 ET 2013**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION	2
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)	
États consolidés de la situation financière	3
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	4
États consolidés intermédiaires du résultat net et global	5
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires	7 - 32



**Aux actionnaires de
ZOOMMED INC.**

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés intermédiaires de ZoomMed inc. pour les périodes closes les 30 novembre 2014 et 2013 ainsi que toute l'information contenue dans ce rapport intermédiaire sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et sont appropriés aux activités de l'entreprise.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la Bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audit, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs audits. Le comité d'audit révisé également les états financiers consolidés intermédiaires, de même que le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires, pour les périodes de six mois closes les 30 novembre 2014 et 2013, n'ont pas fait l'objet d'un audit, ni d'une mission d'examen par un auditeur indépendant.

Le 16 janvier 2015

(Signé) Yves Marmet

Yves Marmet,
Président et chef de la direction



**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audités)
AUX 30 NOVEMBRE 2014 ET 31 MAI 2014**

	30 novembre 2014 (non audité)	31 mai 2014 (audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	317 296	159 921
Débiteurs (Note 7)	790 326	668 202
Charges payées d'avance	14 545	19 236
	1 122 167	847 359
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (Note 8)	8 745	24 365
Actifs incorporels (Note 9)	704 738	894 415
Participation dans des coentreprises (Note 11)	-	-
	-	-
Total de l'actif	1 835 650	1 766 139
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs (Note 12)	370 663	1 273 911
Revenus reportés	-	734 864
Débeture non convertible (Note 13)	-	1 783 457
Prêt court terme (Note 14)	69 336	377 856
	439 999	4 170 088
Passif non courant		
Revenus de location perçus d'avance	4 716	-
Avantages incitatifs liés aux baux	3 040	3 593
	-	-
Total du passif	447 755	4 173 681
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (Note 17)	25 509 437	25 509 437
Surplus d'apport	6 568 175	6 568 175
Déficit	(30 689 717)	(34 485 154)
	-	-
Total des capitaux propres	1 387 895	(2 407 542)
Total du passif et des capitaux propres	1 835 650	1 766 139

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) Yves Marmet, Président du conseil et chef de la direction

(Signé) Marie-Hélène Pinard, Administrateur et chef des finances

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE SIX MOIS CLOUSES LES 30 NOVEMBRE 2014 ET 2013**

	Capital social	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2014	25 509 437	-	6 568 175	(34 485 154)	(2 407 542)
Résultat net	-	-	-	3 795 437	3 795 437
Solde au 30 novembre 2014	25 509 437	-	6 568 175	(30 689 717)	1 387 895

	Capital social	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mai 2013 (Retraité) (Note 4)	25 438 120	65 686	6 502 489	(29 850 226)	2 156 069
Résultat net	-	-	-	(1 656 324)	(1 656 324)
Remboursement de la débenture convertible	-	(65 686)	65 686	-	-
Émission d'actions (Note 17)	25 440	-	-	-	25 440
Solde au 30 novembre 2013	25 463 560	-	6 568 175	(31 506 550)	525 185



**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET GLOBAL (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOSES LES 30 NOVEMBRE 2014 ET 2013**

	30 novembre 2014 (3 mois) (non audité) \$	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4) (3 mois) (non audité) \$	30 novembre 2014 (6 mois) (non audité) \$	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4) (6 mois) (non audité) \$
REVENUS (Note 15)	5 426 819	1 057 236	5 771 463	1 592 997
FRAIS D'EXPLOITATION (Note 15)				
Frais de vente	114 733	216 073	338 936	417 378
Frais d'administration	308 126	350 784	614 355	660 471
Frais d'opération	86 506	138 121	238 574	338 669
Frais de développement	243 418	526 721	596 795	1 048 171
Frais financiers	80 522	241 653	187 366	343 380
	833 305	1 473 352	1 976 026	2 808 069
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) AVANT QUOTE-PART DANS DES COENTREPRISES	4 593 514	(416 116)	3 795 437	(1 215 072)
Quote-part du résultat net dans des coentreprises (Note 11)	-	(172 340)	-	(441 252)
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	4 593 514	(588 456)	3 795 437	(1 656 324)
IMPÔTS	-	-	-	-
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL	4 593 514	(588 456)	3 795 437	(1 656 324)
RÉSULTAT NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION	0,034	(0,004)	0,028	(0,013)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	135 591 268	130 563 172	135 591 268	130 519 171



**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audités)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOSES LES 30 NOVEMBRE 2014 ET 2013**

	30 novembre 2014	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4)	30 novembre 2014	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4)
	(3 mois) (non audité)	(3 mois) (non audité)	(6 mois) (non audité)	(6 mois) (non audité)
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net	4 593 514	(588 456)	3 795 437	(1 656 324)
Amortissements	113 188	184 511	227 199	349 343
Intérêts capitalisés sur débenture	-	41 717	-	77 635
Frais d'exploitation versés en action	-	25 439	-	25 439
Intérêts au taux effectif	-	-	14 505	-
Variation du taux de change	37 726	35 546	36 211	35 546
Quote-part du résultat net dans des coentreprises	-	172 340	-	441 252
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	11 566	(1 609)	10 991	(3 048)
Gain sur cession d'actifs incorporels	(5 419 029)	(500 000)	(5 419 029)	(500 000)
Avantages incitatifs liés aux baux	(276)	(276)	(553)	(553)
	(663 311)	(630 788)	(1 335 239)	(1 230 710)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(2 174 790)	(377 973)	(1 318 325)	160 829
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(2 838 101)	(1 008 761)	(2 653 564)	(1 069 881)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit net de l'émission d'une débenture non convertible	-	155 739	-	155 739
Prêt court terme	-	308 520	-	308 520
Remboursement sur prêt court terme	-	-	(308 520)	-
Remboursement de la débenture non convertible	(1 834 173)	-	(1 834 173)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 834 173)	464 259	(2 142 693)	464 259
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(970)	(6 370)	(970)	(12 025)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	-	1 618	575	3 396
Acquisition d'actifs incorporels	-	(70 935)	(32 499)	(112 254)
Produit de cession d'actifs incorporels	4 986 526	500 000	4 986 526	500 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 985 556	424 313	4 953 632	379 117
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
	313 282	(120 189)	157 375	(226 505)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT				
	4 014	259 508	159 921	365 824
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN				
	317 296	139 319	317 296	139 319

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 103 326 \$ pour la période de six mois close le 30 novembre 2014 et 16 415 \$ pour la période de 3 mois close le 30 novembre 2014. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 101 291 \$ pour la période de six mois close le 30 novembre 2013 et 56 250 \$ pour la période de trois mois closes le 30 novembre 2013.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions sur leur ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. Puisqu'il est un produit autonome, il peut être facilement intégré à n'importe quelle application de Dossier Médical Électronique (DMÉ).

Le réseau de communication ZoomMed est une plateforme d'échange d'informations cliniques entre les médecins et l'ensemble des autres intervenants du secteur de la santé, tels que les pharmaciens, spécialistes, compagnies pharmaceutiques, assureurs privés, laboratoires, cliniques spécialisées et autres. Ce réseau inclut notamment, la plateforme « Accès ZRx » qui permet l'échange bidirectionnel d'information sur les prescriptions entre les médecins et les pharmaciens, ainsi que « ZRx bénéfiques » permettant la transmission de certaines informations des plans d'assurance des sociétés d'assurance afin d'informer les médecins sur le type de couverture de leur patient au moment où ils remplissent l'ordonnance.

La société offre « PraxisLab » un nouveau logiciel de gestion de laboratoire qui améliore tous les aspects de la préparation des ordonnances et de la gestion complète des dossiers patients des pharmaciens. PraxisLab utilise les protocoles et les normes informatiques les plus récents.

Il est à noter que le 2 septembre 2014, la société a vendu à Telus Solutions Santé la technologie de son Prescripteur ZRx pour le marché Canadien. La société poursuivra la commercialisation de ce produit pour les marchés internationaux, plus spécifiquement les États-Unis et le Royaume-Uni.

En 2011, afin de pouvoir opérer aux États-Unis, le Prescripteur ZRx a obtenu sa certification « Surescript », le plus vaste réseau national de communication d'information de la santé aux États-Unis. Ainsi le Prescripteur ZRx est déjà branché à plus de 60 000 pharmacies et à la majorité des assureurs et payeurs de médicaments.

La société détient 50 % des actions votantes et participantes dans la coentreprise Américaine EvEMR inc. qui commercialise, à travers l'Amérique du Nord, un système de Dossier Médical Électronique (DMÉ) s'adressant à tous les professionnels en soins de santé comportementale. De plus, cette coentreprise a acquis une licence exclusive concernant les droits de distribution du Prescripteur ZRx aux États-Unis. La société détient 50 % des actions votantes et participantes dans la coentreprise EvEMR International qui a été mise sur pied pour la distribution de ces produits à travers le monde.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 6300 rue Auteuil, bureau 121, Brossard, Québec, Canada, J4Z 3P2.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La société établit ses états financiers consolidés intermédiaires conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 16 janvier 2015.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires est établie selon le principe de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

Les états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc., 9205-1051 Québec inc. et ZoomMed USA inc. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Constatation des revenus

En général, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les produits tirés de contrats annuels du réseau de communication ZoomMed sont comptabilisés linéairement sur la durée des ententes. En vertu de ces contrats, les paiements reçus d'avance sont comptabilisés à titre de revenus reportés à l'état consolidé de la situation financière, et ensuite à titre de revenus d'opération au fur et à mesure que le service est rendu.

Les revenus de licence sont constatés à la signature du contrat.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Tous les actifs financiers, sauf ceux désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur et elle est inscrite dans l'état consolidé du résultat net et global.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Tous les instruments inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont évalués initialement et subséquentement à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et global dans les produits financiers ou les charges financières, et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés en résultat.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société inclut dans cette catégorie les comptes clients. Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs – Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La société inclut dans cette catégorie les comptes fournisseurs ainsi que la composante passif de la débenture convertible, la débenture non convertible et le prêt à court terme.

Instruments composés – Les composantes des instruments composés émis par la société sont classées séparément comme passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'entente contractuelle. À la date d'émission, la juste valeur de la composante passif est évaluée en appliquant le taux d'intérêt du marché alors en vigueur pour un instrument convertible similaire. Ce montant est comptabilisé comme passif au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à son extinction au moment de la conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est déterminée en déduisant le montant de la composante passif de la juste valeur totale de l'instrument composé. Ce montant est comptabilisé dans les capitaux propres, déduction faite de l'incidence fiscale, et n'est pas réévalué par la suite. Les coûts de transaction liés à l'émission de la débenture convertible sont répartis aux composantes passif et capitaux propres proportionnellement aux valeurs comptables initiales. Les coûts de transaction liés à la composante de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les coûts de transaction liés à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et sont amortis sur la durée de vie de la débenture selon la méthode de l'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides dont l'échéance est de moins de 3 mois et du découvert bancaire, s'il y a lieu, qui sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Participation dans des coentreprises

La société contrôle conjointement des entités distinctes lorsqu'elle détient une participation lui donnant droit de participer aux décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondantes aux entités, mais que ces décisions imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La société comptabilise sa participation dans les entités contrôlées conjointement en utilisant la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est une méthode comptable selon laquelle la participation est initialement comptabilisée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de l'entreprise détenue.

Lors de l'acquisition de la participation, toute différence entre le coût de la participation et la quote-part de la société dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de la coentreprise est comptabilisée comme suit :

- a) l'écart d'acquisition lié à la coentreprise est inclus dans la valeur comptable de la participation.
- b) tout excédent de la quote-part de la société dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la coentreprise sur le coût de la participation est inclus comme produit dans la détermination de la quote-part de la société dans le résultat net de la coentreprise dans la période au cours de laquelle la participation est acquise.

La quote-part dans le résultat net des entreprises détenues est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et global. Lorsque la quote-part de la société dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé, seulement dans la mesure où l'investisseur a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Les profits et pertes non réalisés, résultant des transactions entre la société et ses entités contrôlées conjointement, sont éliminés à hauteur de la participation de la société dans les coentreprises.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé, moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	Méthode	Période
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Équipements de déploiement	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans l'état consolidé du résultat net et global.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels de la société comprennent le site Web, les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans l'état consolidé du résultat net et global selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue de la façon suivante :

	Période
Site Web	3 ans
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimés.

La propriété intellectuelle du Prescripteur ZRx est inscrite au coût et est amortie sur une période de dix ans depuis la date de commercialisation du produit, soit en novembre 2006. La propriété intellectuelle de PraxisLab est inscrite au coût et a été amorti depuis la date d'acquisition et au 31 mai 2014 une dépréciation pour la valeur nette totale de la propriété intellectuelle a été enregistrée.

Les frais de développement du Prescripteur ZRx, composés du développement du réseau de communication ZoomMed et des nouvelles fonctionnalités qui s'ajoutent, en fonction des avantages économiques futurs, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de la mise en opération. Au 31 mai 2014 une dépréciation pour la totalité des frais de développement de PraxisLab a été enregistrée.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Échanges d'actifs**

Les actifs incorporels acquis par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires sont évalués à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est pas possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si l'actif acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

Crédits d'impôt pour la recherche et le développement

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de recouvrabilité chaque année. Les actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit estimer, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésoreries (UGT). Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

Avantages incitatifs liés aux baux

Les avantages incitatifs liés aux baux sont constitués de l'écart entre la dépense de loyer répartie selon une formule systématique sur la durée du bail et le loyer minimal exigible, compte tenu d'avantages incitatifs.

Contrats de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple (moins les avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale. Les transactions avec actionnaires sont présentées séparément dans les capitaux propres.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**Impôts sur les bénéfices**

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts différés ne se matérialiseront pas.

Avantages du personnel

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et les congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la société ont rendu les services associés.

Rémunération à base d'actions

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur, des options d'achat d'actions, est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état consolidé du résultat net et global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport. Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

Conversion des comptes exprimés en devises

Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères – Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société. Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

Établissements à l'étranger – Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante des capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net.

Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments. La conversion de la débenture convertible en actions ordinaires est anti-dilutive pour les périodes de six mois closes les 30 novembre 2014 et 2013.

Le résultat net dilué par action est identique au résultat net de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

Adoption de nouvelles conventions comptables**IFRS 10 – Consolidation**

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui remplace la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, se rapportant à la préparation et à la présentation des états financiers consolidés. La nouvelle norme reprend les principes existants d'identification du concept de contrôle comme le facteur qui permet de déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés d'une entité. La norme fournit des directives additionnelles pour aider à la détermination du contrôle lorsque ce dernier est difficile à évaluer. L'IFRS 10 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la société.

IFRS 11 – Partenariats

En mai 2011, (modifié en juin 2012), l'IASB a publié l'IFRS 11, qui remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 permet de porter un regard plus juste sur les partenariats, en mettant l'emphase sur les droits et obligations contractuels qui découlent du partenariat plutôt que sur la forme légale de ce dernier, comme c'était le cas pour l'IAS 31. De plus, selon l'IFRS 11, les coentreprises n'ont plus la liberté de choisir entre la méthode de la mise en équivalence et celle de la consolidation proportionnelle ; elles doivent maintenant appliquer la méthode de la mise en équivalence. L'IFRS 11 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et la modification a été appliquée rétrospectivement conformément aux règles transitoires de l'IFRS 11. L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

IFRS 12 – Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011 (modifié en juin 2012), l'IASB a publié l'IFRS 12. L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences en matière d'informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans les autres entités, y compris les coentreprises, les entreprises associées et les entités structurées consolidées ou non. L'expression « intérêts dans une autre entité » s'entend d'un lien contractuel ou non contractuel qui expose l'entité à un risque de variation des rendements associés à la performance de l'autre entité. Les informations exigées visent à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés, de même que les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. L'IFRS 12 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Les nouvelles exigences sont présentées à la note 11 participation dans des coentreprises.

IAS 27 – États financiers individuels

La modification de la norme IAS 27 retire les concepts maintenant contenus dans IFRS 10, pour ne retenir dans la norme IAS 27 que les concepts relatifs aux états financiers individuels. La Société ne produit pas d'états financiers individuels et n'a donc subi aucun impact relatif à l'adoption de cette modification. L'application rétrospective de ces modifications n'a entraîné aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Des modifications ont été apportées à la norme IAS 28 pour incorporer les changements provenant de la publication d'IFRS 10 et IFRS 11, incluant le fait que les coentreprises doivent maintenant toujours être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société comptabilisait déjà ses participations dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence, ce qui a limité les incidences relatives à l'application des modifications de ces normes.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur**

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». Cette norme améliore la cohérence et réduit la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'information à fournir qui s'appliquent à l'ensemble des IFRS.

La norme IFRS 13 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, date à laquelle la société a adopté cette nouvelle norme. L'adoption de la norme IFRS 13 n'a exigé aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement.

4. CORRECTIONS D'ERREURS DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

La société a retraité les états financiers 2013 comme suit :

a) Redressement de la participation dans des coentreprises**Quote-part du profit non réalisé à la vente d'une licence**

La société a constaté une erreur dans la détermination initiale du profit devant être constaté immédiatement lors de la cession de la licence exclusive du Prescripteur ZRx pour le marché américain à la coentreprise EvEMR inc. Tel qu'exigé par l'IAS 28.31 *Participation dans des entreprises associées et des coentreprises*, l'intégralité de la fraction du profit ou de la perte sur l'actif non monétaire apporté qui découle des actifs monétaires reçus doit être comptabilisé. Le profit non réalisé aurait dû être de 915 089 \$ plutôt que de 1 600 728 \$ tel que présenté dans les états financiers 2013 précédemment publiés.

Quote-part du résultat net dans des coentreprises

La quote-part du résultat net dans des coentreprises a été retraitée à la baisse pour la période de six mois close le 30 novembre 2013. La diminution de la quote-part du profit non réalisé à la vente d'une licence (685 639 \$) et la diminution de l'amortissement du profit non réalisé à la vente d'une licence (19 046 \$) affectent à la baisse la quote-part du résultat net dans les coentreprises d'un montant de 114 274 \$. Il en résulte une quote-part du résultat net dans les coentreprises de 441 252 \$ devant figurer aux états financiers consolidés intermédiaires au 30 novembre 2013.

L'effet des redressements sur l'état consolidé du résultat net et global pour la période de six mois close le 30 novembre 2013 est le suivant :

	Précédemment établi 30 novembre 2013	Redressement	Retraité 30 novembre 2013
	\$	\$	\$
Quote-part du résultat net dans des coentreprises	(326 978)	(114 274)	(441 252)

L'effet des redressements sur le tableau consolidé des flux de trésorerie pour la période de six mois close le 30 novembre 2013 est le suivant :

	Précédemment établi 30 novembre 2013	Redressement	Retraité 30 novembre 2013
	\$	\$	\$
Quote-part du résultat net dans des coentreprises	326 978	114 274	441 252

4. CORRECTIONS D'ERREURS DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR (SUITE)**b) Redressement des actifs incorporels****Frais de développement pour l'actif incorporel *PraxisLab* (logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie)**

Une erreur est survenue lors de la réalisation du test de dépréciation annuel du logiciel PraxisLab au 31 mai 2013. Lors de l'exécution du test, une évaluation globale des actifs incorporels a été effectuée alors que deux unités génératrices de trésorerie distinctes auraient dû être identifiées, soit Prescripteur ZRx et le logiciel PraxisLab. Les flux de trésorerie générés par les ventes de ces deux produits sont indépendants puisqu'ils sont de nature différente et ne s'adressent pas à la même clientèle (le premier s'adressant aux médecins et le second aux pharmacies). Il était donc incorrect de les considérer comme un tout et de n'effectuer qu'un test de dépréciation global au 31 mai 2013.

Dépréciation

La dépréciation de 617 660 \$ découlant du test de dépréciation du logiciel PraxisLab, constaté au 31 mai 2013, entraîne un redressement dans les états financiers pour la période de six mois close le 30 novembre 2013. La capitalisation des frais de développement a été totalement passée à la dépense et la charge d'amortissement a été recalculée.

L'effet des redressements sur l'état du résultat net pour la période de six mois close le 30 novembre 2013 est le suivant :

	Précédemment établi 30 novembre 2013	Redressement	Retraité 30 novembre 2013
	\$	\$	\$
Frais de développement	1 047 797	374	1 048 171

L'effet des redressements sur le tableau consolidé des flux de trésorerie pour la période de six mois close le 30 novembre 2013 est le suivant :

	Précédemment établi 30 novembre 2013	Redressement	Retraité 30 novembre 2013
	\$	\$	\$
Amortissement	429 399	(115 913)	313 486
Acquisition d'actifs incorporels	(228 541)	116 287	(112 254)

5. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR**IFRS 9 – Instruments financiers**

En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9 « Instruments financiers » qui constitue l'achèvement du premier volet d'un projet en trois parties visant à remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par une nouvelle norme. Selon les récentes mises à jour apportées à IFRS 9, une entité qui choisit d'évaluer un passif à sa juste valeur devra présenter la part des variations de la juste valeur de ce passif qui est attribuable aux changements du risque de crédit propre à cette entité dans les autres éléments du résultat global plutôt que par le biais du résultat net. La troisième partie couvrant la dépréciation des actifs financiers est encore en cours d'élaboration.

5. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR (SUITE)

En novembre 2013, l'IASB a publié la partie consacrée à la comptabilité de couverture qui introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture.

Aussi, pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une approche unique qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Cette norme devait initialement s'appliquer aux états financiers des périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015. Toutefois, en novembre 2013, l'IASB a publié une édition révisée du projet de norme IFRS 9, et la date d'adoption de cette norme a été retirée. Pour l'heure, aucune date effective d'adoption de l'IFRS 9 n'a été mentionnée tant et aussi longtemps que l'ensemble des projets touchant cette norme ne sera pas complété. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudiera l'impact de cette norme sur les états financiers consolidés lorsque celle-ci sera officiellement publiée.

6. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement. Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

6. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'établissement de prix, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Définitions des unités génératrices de trésorerie

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

7. DÉBITEURS

	30 novembre 2014	31 mai 2014
	\$	\$
Comptes clients ⁽¹⁾	21 061	38 202
Taxes de vente	106 762	-
Crédits d'impôt à la recherche et au développement ⁽²⁾	230 000	630 000
Solde de prix de vente, sans intérêts	432 503	-
	790 326	668 202

(1) Aucune dépréciation n'est nécessaire sur les comptes clients au 30 novembre 2014 et au 31 mai 2014. La valeur nette comptable des créances clients de la société est de 21 061 \$ (38 202 \$ au 31 mai 2014) à la date de clôture. L'échéance de ces créances est détaillée dans le tableau suivant :

Classement des comptes clients:	30 novembre 2014	31 mai 2014
	\$	\$
0 à 30 jours	9 564	36 977
31 à 60 jours	-	431
61 à 90 jours	11 497	201
Plus de 90 jours	-	593
	21 061	38 202

(2) Le montant qui sera alloué sera connu une fois que la réclamation sera approuvée par l'Agence du Revenu du Québec. Il est donc possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé aux livres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS (non auditées)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOSES LES 30 NOVEMBRE 2014 ET 2013**

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2014	102 340	161 709	1 485 246	61 586	1 810 881
Acquisitions	-	970	-	-	970
Cessions	-	(25 459)	(1 485 246)	-	(1 510 705)
Solde au 30 novembre 2014	102 340	137 220	-	61 586	301 146
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2014	99 974	151 287	1 473 668	61 586	1 786 515
Amortissements	539	2 906	1 579	-	5 024
Cessions	-	(23 891)	(1 475 247)	-	(1 499 138)
Solde au 30 novembre 2014	100 513	130 302	-	61 586	292 401
Valeur nette comptable au 30 novembre 2014	1 827	6 918	-	-	8 745
	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements de déploiement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juin 2013	150 792	213 487	1 551 545	61 586	1 977 410
Acquisitions	-	4 463	9 692	-	14 155
Cessions	(48 452)	(56 241)	(75 991)	-	(180 684)
Solde au 31 mai 2014	102 340	161 709	1 485 246	61 586	1 810 881
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juin 2013	146 929	193 455	1 484 068	61 586	1 886 038
Amortissements	1 498	13 613	64 440	-	79 551
Cessions	(48 452)	(55 780)	(74 841)	-	(179 073)
Solde au 31 mai 2014	99 975	151 288	1 473 667	61 586	1 786 516
Valeur nette comptable au 31 mai 2014	2 365	10 421	11 579	-	24 365

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS (non auditées)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOSES LES 30 NOVEMBRE 2014 ET 2013**

9. ACTIFS INCORPORELS

	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2014	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 328 347	6 951 605
Acquisitions	-	-	-	-	32 499	32 499
Solde au 30 novembre 2014	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 360 846	6 984 104
Amortissement et dépréciation cumulés						
Solde au 1 ^{er} juin 2014	26 200	4 322	175 000	2 854 252	2 997 417	6 057 191
Amortissements	-	-	-	112 697	109 478	222 175
Solde au 30 novembre 2014	26 200	4 322	175 000	2 966 949	3 106 895	6 279 366
Valeur nette comptable au 30 novembre 2014	-	-	-	450 787	253 951	704 738
	Site Web	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles ⁽¹⁾	Frais de développement ⁽¹⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} juin 2013	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 084 683	6 707 941
Acquisitions	-	-	-	-	243 664	243 664
Solde au 31 mai 2014	26 200	4 322	175 000	3 417 736	3 328 347	6 951 605
Amortissement et dépréciation cumulés						
Solde au 1 ^{er} juin 2013	26 200	4 322	175 000	1 726 912	2 368 004	4 300 438
Amortissements	-	-	-	341 773	308 322	650 095
Dépréciation	-	-	-	785 567	321 090	1 106 657
Solde au 31 mai 2014	26 200	4 322	175 000	2 854 252	2 997 416	6 057 190
Valeur nette comptable au 31 mai 2014	-	-	-	563 484	330 931	894 514

(1) Pour l'exercice clos le 31 mai 2014, la société a procédé à un test de dépréciation annuel pour le logiciel de gestion de laboratoire PraxisLab. Le résultat n'a pas été concluant et une perte de valeur pour la totalité de sa propriété intellectuelle et ses frais de développement a été reconnue. Si, dans le futur, un changement est apporté dans l'évaluation du marché, une reprise de valeur sera alors comptabilisée.

10. DÉVALUATION D'ACTIFS

Méthode d'évaluation

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation des actifs incorporels.

10. DÉVALUATION D'ACTIFS (SUITE)

a) Actifs incorporels

Hypothèse principale - Taux d'actualisation

Les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à un taux de 19,5 % pour les deux unités génératrices de trésoreries, soit le taux marginal d'emprunt de la société. L'utilisation de ce taux est la plus pertinente comme il s'agit d'actifs. Il reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces actifs.

Test de dépréciation

PraxisLab

En novembre 2013, un événement significatif en lien avec l'actif incorporel PraxisLab a eu lieu. La copropriété indivise de la propriété intellectuelle a été cédée à une bannière de pharmacies québécoise.

Comme cette cession ne faisait pas partie des flux de trésorerie futurs estimatifs pour cet actif, la direction juge que celui-ci n'affecte pas les flux de trésorerie futurs estimatifs du logiciel *PraxisLab* et que, par conséquent, la valeur recouvrable reste supérieure à la valeur comptable à cette date. Il n'y avait donc pas lieu de déprécier le *PraxisLab* au cours du deuxième trimestre.

Au 31 mai 2014, la société a dû revoir ses flux de trésorerie futurs estimatifs et effectuer un test de dépréciation du *PraxisLab*, tel que précisé dans ses méthodes comptables. La direction de la société a constaté que de nouvelles circonstances l'amenaient à reconsidérer les hypothèses menant à l'évaluation de la valeur d'utilité du *PraxisLab* de façon significative. En date de fin d'exercice, la société détenait une lettre d'intention de Telus Santé, émise le 6 mai 2014, concernant l'acquisition de ses actifs relatifs au marché canadien. Compte tenu du sérieux des discussions en cours, la direction a pris pour hypothèse que celle-ci se réaliserait et en a tenu compte dans ses estimations au 31 mai 2014.

Compte tenu que l'unité génératrice de trésorerie du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie *PraxisLab* est strictement réservé à l'exploitation dans un marché canadien, la société a évalué que la meilleure estimation des flux de trésorerie était nulle et que, par conséquent, sa valeur d'utilité était nulle. Cette valeur étant inférieure à la valeur comptable de 1 106 657 \$ à pareille date, une dépréciation totale de ce montant a été reconnue suite à la mise en œuvre de ce test de dépréciation.

Plus précisément, il s'agit d'une dépréciation de 785 567 \$ pour sa propriété intellectuelle et 321 090 \$ pour les frais de développement capitalisés, tel que le présente le tableau ci-contre :

	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 1 ^{er} juin 2013	1 163 802	1 099 297	2 263 099
Acquisition	-	-	-
Solde au 31 mai 2014	1 163 802	1 099 297	2 263 099
Amortissements et dépréciation cumulés			
Solde au 1 ^{er} juin 2013	261 855	617 660	879 515
Amortissements	116 380	160 547	276 927
Dépréciation	785 567	321 090	1 106 657
Solde au 31 mai 2014	1 163 802	1 099 297	2 263 099
Valeur nette comptable au 31 mai 2014	-	-	-

10. DÉVALUATION D'ACTIFS (SUITE)

Prescripteur ZRx

En ce qui a trait à l'unité génératrice de trésorerie du *Prescripteur ZRx*, sa valeur recouvrable évaluée selon la valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable au 31 mai 2014. Les hypothèses utilisées pour son évaluation incluent entre autres des ventes à court terme sur le marché canadien, la concrétisation à court terme de la vente auprès de Telus Santé, et des ventes sur le marché international. La mise en œuvre du test de dépréciation amène à conclure que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable et que, par conséquent, aucune dépréciation n'a été prise pour le *Prescripteur ZRx*.

b) Dévaluation d'actifs de la coentreprise EvEMR inc.

Le droit de commercialisation du *Prescripteur ZRx* aux États-Unis représente l'actif incorporel le plus important de la coentreprise EvEMR Inc. Il s'agit d'une unité génératrice de trésorerie et le test de recouvrabilité réalisé au 31 mai 2014 tient compte des projections spécifiquement liées à celui-ci. Au 31 mai 2014, la société évalue que la meilleure prévision des flux de trésorerie futurs estimatifs pour EvEMR inc. est nulle et que, par conséquent, sa valeur d'utilité est nulle. Aucun taux d'actualisation n'a à être déterminé puisque les flux de trésorerie futurs estimatifs sont nuls. Aucun plan de commercialisation n'est envisagé dans un avenir prévisible. La valeur recouvrable étant inférieure à la valeur comptable de 3 872 144 \$ à pareille date, une dépréciation totale de 3 872 144 \$ a été reconnue au résultat net et global suite à la mise en œuvre de ce test de dépréciation au 31 mai 2014.

La coentreprise EvEMR inc. a donc procédé à une dévaluation totale de ses actifs incorporels :

	Licence	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 1 ^{er} juin 2013	3 594 103	1 436 283	5 030 386
Acquisition	-	-	-
Solde au 31 mai 2014	3 594 103	1 436 283	5 030 386
Amortissements et dépréciation cumulés			
Solde au 1 ^{er} juin 2013	100 483	12 320	112 803
Amortissements	933 522	111 917	1 045 439
Dépréciation	2 560 098	1 312 046	3 872 144
Solde au 31 mai 2014	3 594 103	1 436 283	5 030 386
Valeur nette comptable au 31 mai 2014	-	-	-

c) Dévaluation de la participation dans la coentreprise EvEMR International

La coentreprise EvEMR International a été mise sur pied pour distribuer des produits s'adressant aux professionnels en soin de santé comportementale sur le marché international. Plus d'un an après la mise sur pied de celle-ci, aucune activité commerciale n'a encore été générée. Au 31 mai 2014, aucun plan de développement concret n'était en place et la concrétisation de flux de trésorerie n'est pas suffisamment prévisible pour considérer que la coentreprise représente un actif pour la société. La coentreprise n'a plus l'intention, dans un avenir prévisible, de mettre sur pied une stratégie de commercialisation.

Au 31 mai 2014, la société a évalué que la meilleure prévision des flux de trésorerie futurs estimatifs pour EvEMR International était nulle et que, par conséquent, sa valeur d'utilité était nulle. Cette valeur étant inférieure à la valeur comptable de 39 510 \$ à pareille date, une dépréciation totale de 39 510 \$ a été reconnue au résultat net et global suite à la mise en œuvre de ce test de dépréciation au 31 mai 2014. L'impact sur la valeur de la participation est le suivant :

10. DÉVALUATION D'ACTIFS (SUITE)

	Total
	\$
Solde au 1 ^{er} juin 2013	-
Participation au cours de l'exercice	39 510
Dévaluation	(39 510)
Solde au 31 mai 2014	-

11. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES

a) EvEMR inc.

La coentreprise américaine EvEMR inc., basée à Washington D.C., commercialise à travers l'Amérique du Nord, un système de Dossier Médical Électronique (DMÉ) s'adressant à tous les professionnels en soins de santé comportementale.

Le 22 avril 2013, la société a conclu avec EvEMR inc., un accord de licence exclusive concernant les droits de distribution, de licence et de sous-licence du Prescripteur ZRx aux États-Unis. En contrepartie de l'octroi de cette licence, EvEMR inc. s'est engagée à verser à la société, une somme en espèce de 1 500 000 US\$, a émis à la société deux millions (2 000 000) d'actions privilégiées pour une valeur de 2 millions US\$, ainsi que deux millions (2 000 000) d'actions participantes additionnelles du capital-actions de EvEMR inc., représentant une participation supplémentaire de 10% de l'intérêt économique total dans EvEMR inc.

La société détient 50 % des actions participantes et 50 % des actions votantes dans la coentreprise EvEMR inc. La date de fin d'exercice de la coentreprise est le 31 décembre.

Les montants globaux respectifs des actifs courants, actifs non courants, passifs courants, passifs non courants, produits et charges se rapportant à la participation dans EvEMR inc. sont les suivants :

	30 novembre 2014	31 mai 2014
	\$	\$
Actif courant	25 654	25 654
Actif non courant	11 097	11 097
Total de l'actif	36 751	36 751
Passif courant	66 874	66 874
Passif non courant	803 290	803 290
Total du passif	870 164	870 164
Actif net	(833 413)	(833 413)
Quote-part du profit non réalisé à la vente d'une licence	(915 089)	(915 089)
Amortissement du profit non réalisé à la vente d'une licence	254 191	254 191
Dividendes reçus	-	(33 418)
Quote-part de la perte nette non comptabilisée ⁽¹⁾	1 561 147	1 527 729
Participation dans une coentreprise	-	-

11. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

	30 novembre 2014	31 mai 2014
	\$	\$
Total des produits	-	42 651
Total des charges	-	2 818 520
Résultat net	-	(2 775 869)
Amortissement du profit non réalisé à la vente d'une licence	-	228 772
Quote-part de la perte nette non comptabilisée ⁽¹⁾	-	1 527 729
Quote-part du résultat net dans une coentreprise	-	(1 019 368)

(1) La valeur de la participation de 50 % dans EvEMR inc. est nulle au 30 novembre 2014 et au 31 mai 2014. La société n'a pas comptabilisé de quote-part de perte supplémentaire au-delà de sa participation, dans la mesure où elle n'a aucune obligation de combler ces pertes.

b) EvEMR International

Depuis le 23 octobre 2012, la société détient 50 % des actions participantes et 50 % des actions votantes dans la coentreprise EvEMR International qui a été mise sur pied pour la distribution des produits s'adressant aux professionnels en soins de santé comportementale à travers le monde. La date de fin d'exercice de la coentreprise est le 31 décembre.

Les montants globaux respectifs des actifs courants, actifs non courants, passifs courants, passifs non courants, produits et charges se rapportant à la participation dans EvEMR International sont les suivants :

	30 novembre 2014	31 mai 2014
	\$	\$
Actif courant	65 301	65 301
Actif non courant	341 725	341 725
Total de l'actif	407 026	407 026
Passif courant	6 301	6 301
Passif non courant	361 215	361 215
Total du passif	367 516	367 516
Actif net	39 510	39 510
Dépréciation ⁽¹⁾	(39 510)	(39 510)
Participation dans une coentreprise	-	-
Total des produits	-	53 768
Total des charges	-	14 258
Résultat net	-	39 510
Quote-part du résultat net dans une coentreprise	-	39 510

(1) Pour l'exercice clos le 31 mai 2014, la société a procédé à un test de dépréciation annuel. Le résultat de ce test n'a pas été concluant et une dépréciation pour la totalité du placement a été reconnue.

12. CRÉDITEURS

	30 novembre 2014	31 mai 2014
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	250 683	752 442
Salaires et déductions à la source	119 980	304 601
Taxes de vente	-	216 868
	<u>370 663</u>	<u>1 273 911</u>

13. DÉBENTURE NON CONVERTIBLE

Le 30 octobre 2013, la société a émis une débenture garantie pour un montant nominal de 1 664 319 \$US et une prime au prêteur de 4 607 795 actions ordinaires de capital social de la société. La débenture porte un intérêt nominal au taux de 17 % par année. Elle est remboursable par mensualités en capital de 60 000 \$ US plus intérêts à compter du 31 janvier 2014 et vient à échéance en décembre 2014. La débenture est remboursable avant terme, en tout ou en partie, par la société suivant un préavis de deux jours au prêteur. La débenture est garantie par une hypothèque sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la société.

Le produit net tiré de l'émission de la débenture convertible a été séparé en une composante passif et une composante capitaux propres, qui représente le montant résiduel attribuable à la prime émise en capitaux propres de la société, comme le montre le tableau suivant :

Produit brut de l'émission	1 712 085 \$
Juste valeur de la composante passif à la date d'émission pour un instrument financier similaire non assorti d'une prime au prêteur en capitaux propres	(1 666 207)
<u>Juste valeur de la composante capitaux propres</u>	<u>45 878 \$</u>

La composante passif de 1 666 207 \$ est mesurée à un coût amorti utilisant la méthode du taux effectif de 19,5%. La composante capitaux propres de 45 878 \$ est libellée sous la composante capital social dans les capitaux propres et a mené à l'émission de 4 607 795 actions ordinaires le 16 janvier 2014.

L'écart entre la valeur comptable de la composante passif à la date d'émission de 1 666 207 \$ et le montant présenté dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mai 2014 de 1 783 457 \$ représente le taux d'intérêt effectif moins les intérêts dus, plus l'écart de taux de change sur conversion de la débenture à cette date. La charge d'intérêt sur cet emprunt est calculée par application d'un taux d'intérêt effectif de 19,5 %. La composante passif est évaluée au coût amorti.

En date du 3 septembre 2014, la société a entièrement remboursé la débenture non convertible existante, pour une somme en capital et intérêts totalisant 2 134 866 \$. La société a obtenu quittance complète, finale et définitive du créancier.

14. PRÊT À COURT TERME

Le 31 octobre 2013, la société a conclu une offre de financement pour ses crédits d'impôt à la recherche et au développement, avec Investissement Québec.

Au 30 novembre 2014, le financement des crédits d'impôt à la recherche et au développement, pour l'année financière 2014, est pour un montant admissible de 69 336 \$. Au 31 mai 2014, le financement de 377 856 \$ est réparti comme suit : un montant admissible de 308 520 \$ pour l'année financière 2013 et 69 336 \$ pour l'année financière 2014.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS (non auditées)
POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS CLOS LES 30 NOVEMBRE 2014 ET 2013**

14. PRÊT À COURT TERME (SUITE)

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3 % et est garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang d'un montant principal de 395 190 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 79 038 \$ pour un total de 474 338 \$.

Le montant de 308 520 \$ a été remboursé en totalité lors de l'encaissement du crédit d'impôt de 417 723 \$, en juin 2014, pour l'exercice financier clos le 31 mai 2013 et le montant de 69 336 \$ sera remboursable en totalité à l'encaissement du crédit d'impôt qui est estimé à 230 000 \$ pour l'exercice financier clos le 31 mai 2014.

15. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	30 novembre 2014 (3 mois) \$	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4) (3 mois) \$	30 novembre 2014 (6 mois) \$	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4) (6 mois) \$
a) Revenus :				
Gain sur vente du marché canadien	5 419 029	-	5 419 029	-
Gain sur vente de copropriété indivise	-	500 000	-	500 000
Autres revenus	7 790	557 236	352 434	1 092 997
	5 426 819	1 057 236	5 771 463	1 592 997
b) Frais de vente :				
Frais de vente	40 428	68 310	179 184	151 291
Salaires et charges sociales	73 895	147 694	158 914	265 065
Amortissement des immobilisations corporelles	410	69	838	1 022
	114 733	216 073	338 936	417 378
c) Frais d'administration :				
Frais d'administration	120 602	249 886	252 409	399 644
Salaires et charges sociales	187 068	99 993	361 016	258 133
Amortissement des immobilisations corporelles	456	905	930	2 694
	308 126	350 784	614 355	660 471
d) Frais d'opération :				
Frais d'opération	552	12 298	21 387	29 959
Salaires et charges sociales	85 544	127 825	214 769	277 591
Amortissement des immobilisations corporelles	410	(2 002)	2 418	31 119
	86 506	138 121	238 574	338 669
e) Frais de développement :				
Frais de développement	13 815	16 027	27 045	38 303
Salaires et charges sociales	117 689	325 156	346 737	695 360
Amortissement des immobilisations corporelles	410	69	838	1 022
Amortissement des actifs incorporels	111 504	185 409	222 175	313 486
	243 418	526 721	596 795	1 048 171

15. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS (SUITE)

	30 novembre 2014 (3 mois) \$	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4) (3 mois) \$	30 novembre 2014 (6 mois) \$	30 novembre 2013 (Retraité) (Note 4) (6 mois) \$
f) Frais financiers				
Intérêts et frais bancaires	15 114	119 882	20 018	122 375
Intérêts sur dettes	21 483	75 695	124 860	167 863
Variation du taux de change	43 925	46 076	42 488	53 142
	80 522	241 653	187 366	343 380

16. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 30 novembre 2014, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 388 197 \$.

Les loyers minimaux pour les trois prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	2015 \$	2016 \$	2017 \$
Loyer – Siège Social	125 860	52 538	-
Loyer – Toronto	65 760	67 315	50 486
Imprimantes multifonctions	10 495	10 495	4 248
	202 115	130 348	55 734

17. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

b) Déclaré

	30 novembre 2014 \$	31 mai 2014 \$
135 591 268 actions ordinaires au 30 novembre 2014 et au 31 mai 2014	25 509 437	25 509 437

c) Transaction de la période de six mois close le 30 novembre 2014

Aucune transaction n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 novembre 2014.

d) Transaction de l'exercice 2014

Le 12 novembre 2013, la société a émis 508 786 actions ordinaires au prix unitaire de 0,05 \$ l'action ordinaire à titre de compensation pour des services de vérification diligente pour une valeur de 25 439 \$.

17. CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Le 16 janvier 2014, la société a émis à titre de prime au prêteur, 4 607 795 actions ordinaires du capital social de la société. La composante capitaux propres de la débenture non convertible est évaluée à 45 878 \$.

e) Détail du capital social

	Nombre	Déclaré \$
Solde au 1 ^{er} juin 2013	130 474 687	25 438 120
Émission d'actions à titre de compensation pour services rendus	508 786	25 439
Émission d'actions à titre de prime au prêteur	4 607 795	45 878
Solde au 31 mai 2014	135 591 268	25 509 437
	-	-
Solde au 30 novembre 2014	135 591 268	25 509 437

18. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 28 novembre 2014. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour la période de six mois close le 30 novembre 2014 et l'exercice clos le 31 mai 2014 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au 1 ^{er} juin 2013	12 837 500	0,15
Annulées	(4 745 000)	0,17
Solde au 31 mai 2014	8 092 500	0,14
Annulées	(1 095 000)	0,16
Solde au 30 novembre 2014	6 997 500	0,14

Les tableaux suivants résument les renseignements sur les options d'achat d'actions pour la période de six mois close le 30 novembre 2014 et pour l'exercice clos le 31 mai 2014 :

18. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

a) Au 30 novembre 2014

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 695 000	13	0,20	0,12	1 695 000	0,20
17 500	13	0,20	0,12	17 500	0,20
2 415 000	24	0,15	0,05	2 415 000	0,15
2 870 000	32	0,10	0,04	2 870 000	0,10
6 997 500	25	0,14	0,06	6 997 500	0,14

Transaction de la période de six mois close le 30 novembre 2014

Aucune transaction n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 novembre 2014.

b) Au 31 mai 2014

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
100 000	3	0,32	0,14	100 000	0,32
1 915 000	19	0,20	0,12	1 915 000	0,20
17 500	19	0,20	0,12	17 500	0,20
2 865 000	30	0,15	0,05	2 865 000	0,15
3 195 000	38	0,10	0,04	3 195 000	0,10
8 092 500	30	0,14	0,06	8 092 500	0,14

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2014

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2014.

19. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation des bons de souscription pour la période de six mois close le 30 novembre 2014 et l'exercice clos le 31 mai 2014 :

	Bons	Prix de levée moyen pondéré	Valeur
		\$	\$
Solde au 1 ^{er} juin 2013	10 000 000	0,15	-
Bons de souscription expirés	(10 000 000)	0,15	-
Solde au 31 mai 2014	-	-	-
Solde au 30 novembre 2014	-	-	-

19. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)**a) Transaction de la période de six mois close le 30 novembre 2014**

Aucune transaction n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 novembre 2014.

b) Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2014

Le 30 septembre 2013, 10 000 000 bons de souscription, reliés à la débenture convertible, à un prix d'exercice de 0,15 \$, sont venus à échéance. Les bons de souscription ont été annulés.

20. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	30 novembre 2014		31 mai 2014	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	317 296	317 296	159 921	159 921
Prêts et créances	453 564	453 564	38 202	38 202
Passifs financiers				
Autres passifs	118 854	118 854	286 187	286 187
Prêt court terme	69 336	69 336	377 856	377 856
Débenture non convertible	-	-	1 783 457	1 783 457

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux et qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser leur évaluation. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 30 novembre 2014 et au 31 mai 2014, les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et ils ont tous été classés au niveau 1.

21. RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

a) Risques associés aux instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 30 novembre 2014, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse 18 \$. Au 31 mai 2014, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 88 \$ et la débenture de 1 783 457 \$.

Le tableau suivant présente les détails de la sensibilité de la société à une augmentation et à une diminution de 10 % de la devise étrangère par rapport à la monnaie canadienne. L'analyse tient uniquement compte des éléments monétaires libellés en devises en cours et permet d'ajuster leur conversion au 31 mai de chaque exercice.

	Effet d'une variation de la devise U.S. par rapport au dollar canadien			
	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	30 novembre 2014	31 mai 2014	30 novembre 2014	31 mai 2014
	\$	\$	\$	\$
Débenture 1 783 457 \$ au 31 mai 2014	-	1 961 803	-	1 605 111

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs.

La société n'a pas de dette qui porte intérêts à des taux variables. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses crédettes et de sa débenture non convertible, son prêt court terme et de sa débenture convertible.

21. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par le Prescripteur ZRx, PraxisLab et le réseau de communication ZoomMed.

b) Autres risques**Risque du marché**

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

22. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de ses produits, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital. Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société a plusieurs possibilités, détaillées à la note 21.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres et de la débenture. Les capitaux propres de 1 387 895 \$ au 30 novembre 2014 et (2 407 542 \$) au 31 mai 2014, sont composés du capital social, de la composante capitaux propres de la débenture, du surplus d'apport et du déficit. La débenture totalise 1 783 457 \$ au 31 mai 2014. L'augmentation du capital de 3 795 437 \$ au cours de la période de six mois close le 30 novembre 2014 est expliquée principalement par le bénéfice d'opération.

23. PARTIES LIÉES**Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions. Suite à la transaction du 2 septembre 2014, un ajustement de 94 690 \$ a été remis aux principaux dirigeants. La rémunération totale des principaux dirigeants pour la période de six mois close le 30 novembre 2014 a été de 382 191 \$ (230 769 \$ pour la période de six mois close le 30 novembre 2013).

23. PARTIES LIÉES (SUITE)**Opérations entre sociétés liées**

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui a agi à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de la période de six mois close le 30 novembre 2014 un montant de 199 253 \$ (35 690 \$ pour la période de six mois close le 30 novembre 2013) a été versé au cabinet d'avocats.

Les fournisseurs et charges à payer incluent une somme de 12 263 \$ (15 493 \$ au 31 mai 2014) due à des administrateurs, sans modalités de remboursement ni intérêts.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2014, la société a reçu d'une coentreprise 33 418 \$ à titre de dividendes.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de six mois closes les 30 novembre 2014 et 2013, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.